

GPS

Le Guide
de la
Planification
stratégique

Version mise à jour
et corrigée en novembre 2005
RÉVISION NUMÉRO 1

SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

VILLE & RÉGION

VISION 2015



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU



MRC
Haut-Richelieu

Table des matières

Introduction	4
Objectif 1	5 et 6
Améliorer l'image distinctive de la Ville et de la région afin d'exploiter leur potentiel à sa juste valeur.	
Sous-objectif 1	7
La gouvernance métropolitaine : Saint-Jean-sur-Richelieu, une ville d'agglomération périmétropolitaine dont l'autonomie est menacée.	
Objectif 2	8 et 9
Revaloriser l'éducation dans tous les segments de la collectivité, encourager la réussite en plus grand nombre et favoriser l'arrimage entre les besoins des industries et l'offre de main-d'œuvre.	
Objectif 3	10
Améliorer l'accessibilité et la pérennité des services médicaux et de santé physique de première ligne dans la région.	
Objectif 4	11 et 12
Revitaliser le centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu par l'optimisation de son image de marque en tant que cœur vivant et dynamique de la région.	
Objectif 5	13, 14 et 15
Prolonger l'autoroute 35 jusqu'à la frontière américaine.	
Objectif 6	16 et 17
Poursuivre, développer et augmenter la concertation et la cohésion entre tous les partenaires régionaux.	

Sous-objectif 6 18

Initiatives particulières du monde agricole

Objectif 7 19 et 20

Promouvoir le développement durable en favorisant surtout une meilleure desserte de tous les secteurs en transport en commun et en stimulant la création de mesures concrètes pour sauvegarder les boisés et soutenir le reboisement en milieux agricoles et urbanisés. Le développement durable doit permettre une desserte adéquate et rentable en infrastructures des milieux urbanisés, tout en préservant l'intégralité de la zone verte.

Sous-objectif 721

Plan de gestion des matières résiduelles

Objectif 822 et 23

Mobiliser tous les acteurs économiques publics et privés, pour mettre en place une stratégie concertée de prospection et de développement des marchés, de même que de rétention d'entreprises qui tient compte des spécificités de la Ville et de la région, de ses forces, ses faiblesses, ses menaces et ses opportunités. Développer des stratégies qui tiennent compte des caractéristiques et exigences de la nouvelle économie.

Sous-objectif 8 24, 25 et 26

Réflexions propres à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu comme gouvernement et fournisseur de services

Conclusion 27

Introduction

C'était en juin 2004 que les intervenants de la région se dotaient d'un Guide de planification stratégique, un GPS, lors d'un important colloque auquel ont participé plusieurs centaines de personnes.

Cette activité avait été précédée de 15 séances de consultations auprès de plus de 1 000 personnes du milieu réparties dans plus de 250 organismes et associations. Certains individus y ont participé à titre personnel.

Le GPS de juin 2004 correspondait aux besoins, préoccupations et ambitions légitimes de la population de Saint-Jean-sur-Richelieu, Ville et région, une population en perpétuel changement et caractérisée par une forte croissance économique, tout particulièrement en matière de développement résidentiel dans la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

En 15 mois, les besoins préoccupations et aspirations de la population ont évolué, ont changé au point où le GPS doit être enligné ou ajusté à une nouvelle réalité. Il faut se résoudre à considérer un GPS comme un outil dynamique qui doit évoluer constamment et s'ajuster à de nouvelles réalités.

Force est de constater que l'exercice de planification stratégique aura été un formidable outil de mobilisation et de concertation des principaux organismes du milieu, tant au plan économique que social, politique et communautaire. De nouvelles coalitions, associations et affiliations sont nées de cet exercice de concertation et de consultation sans précédent à Saint-Jean-sur-Richelieu, Ville et région.

La présente mise à jour du GPS sera élaborée à partir des huit objectifs sur lesquels ont travaillé des groupes de travail et un comité de suivi constitué de 20 personnes issues de divers organismes. Le Comité de suivi a tenu cinq rencontres depuis juin 2004.

Objectif 1

Améliorer l'image distinctive de la Ville et de la région afin d'exploiter leur potentiel à sa juste valeur

Ce n'est pas UN comité qui peut voir à l'atteinte de cet objectif mais bien tous les partenaires du milieu, par des efforts concertés en fonction des sous-objectifs suivants :

- Accroître notre notoriété
- Attirer de nouvelles clientèles
- Augmenter notre prospérité économique

C'est donc dans cet esprit que les différentes actions ont été posées.

En premier lieu, le comité avait à s'attaquer à la problématique de la multitude de noms pour désigner la région, depuis la Vallée des Forts, les Hautes-Rivières à l'appellation Haut-Richelieu et Saint-Jean-sur-Richelieu, Ville et région. À cet effet, il y a eu adhésion, par la plupart des partenaires, pour l'utilisation de SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, VILLE ET RÉGION.

C'est une question de marketing, de repère et de notoriété.

À ce chapitre, l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu est d'ailleurs sur le point de changer de nom et de logo. L'Office portera désormais le nom de TOURISME ET CONGRÈS SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ET RÉGION.

Toujours au chapitre de l'image positive de la Ville et la région, bon nombre d'intervenants se sont concertés pour participer à des Salons et Expositions majeures au Québec, en Nouvelle-Angleterre et en Europe. La même concertation a conduit à des campagnes promotionnelles communes, avec la Ville, le CLD, l'Office du Tourisme, la Chambre de Commerce, le Cégep, le Campus, le CSSS Haut-Richelieu-Rouville, Rues Principales, la Garnison, Parcs Canada, l'International de montgolfières, etc.

Pour continuer à mettre en valeur l'image culturelle de Saint-Jean-sur-Richelieu, la Ville a majoré sa contribution de 1,4 à 2,2 millions de dollars dans la rénovation du Théâtre des deux Rives au Cégep de Saint-Jean. Cette nouvelle salle de spectacles de calibre professionnel sera inaugurée à l'automne 2006 et comptera 800 sièges et des installations théâtrales de première qualité.

De concert avec d'autres comités de travail dont celui de l'objectif 8 qui traite d'économie, le Comité image s'est attardé à la définition des créneaux de

développement distinctifs de la région, les créneaux qui font la différence et qui caractérisent la région.

De cet effort d'identification des créneaux de développement est issue une prise de conscience de l'importance de l'industrie militaire et par conséquent de l'image militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Saint-Jean-sur-Richelieu est une des principales villes-garnisons au Canada, on ne peut pas y échapper.

De cette prise de conscience est né un Comité permanent de liaison avec la Défense Nationale et plus particulièrement les dirigeants de l'École des recrues et de leadership, de l'École de langues, de la Garnison et du Campus Fort Saint-Jean.

Ce Comité de liaison regroupe les intervenants du milieu qui ont, de près ou de loin, à transiger ou à rendre des services aux militaires et à leurs familles, autant francophones qu'anglophones.

Ce Comité de liaison a, au cours des derniers mois, développé des stratégies d'accueil pour les nouveaux militaires qui s'installent dans la région pour quelques années et pour les milliers de recrues, de partout au Canada qui séjournent à la Garnison de 11 à 14 semaines, et finalement pour les familles et amis de ces mêmes recrues qui viennent à Saint-Jean-sur-Richelieu pour prendre part à leur remise des diplômes.

Il ressort des travaux du comité jusqu'à maintenant que la région accuse des difficultés à servir la population anglophone itinérante qui gravite autour de la Garnison et du Campus. Cette constatation nuit à l'image de Saint-Jean-sur-Richelieu à l'extérieur du Québec. Pour répondre à cette lacune, tout particulièrement dans le domaine de la santé et des services sociaux, les institutions concernées sont à concocter des cours sur mesure pour leur personnel de soutien et d'accueil.

Au cours des prochains mois, les divers comités et sous-comités poursuivront leur travail et des efforts seront déployés pour raffiner encore davantage des plans de communication des intervenants.

Toujours au chapitre de l'image, la Ville a tenu, en 2004 et 2005, deux activités promotionnelles spéciales dans le cadre de l'International de montgolfières. Il s'agit d'une soirée en l'honneur des anciens du Collège militaire de Saint-Jean (CMR) et une soirée Can-Am pour promouvoir les liens amicaux entre la région de Saint-Jean-sur-Richelieu et les leaders du nord de l'État de New York et de l'État du Vermont. Ces deux événements devraient normalement être raffinés et répétés sur une base annuelle.

Sous-objectif 1

La gouvernance métropolitaine : Saint-Jean-sur-Richelieu, une ville d'agglomération périmétropolitaine dont l'autonomie est menacée

Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'instar des six autres villes d'agglomération autour du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal devra redoubler d'ardeur et de stratégie au cours des prochains mois pour que Québec lui reconnaisse un statut particulier de centre de services desservant un immense *hinterland* ou zone d'influence.

Ces villes d'agglomération autour de la CMM (Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy, Joliette, Saint-Jérôme, Lachute, Salaberry de Valleyfield) qui, avec leur zone d'influence respective représentent tout près de 650 000 personnes, ont répondu à l'invitation de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour former un front commun dans le but de définir et de promouvoir leurs caractéristiques de centres de services, face à une CMM dont la Loi constitutive de 2001 lui confère un droit de regard sur l'aménagement du territoire des MRC limitrophes et par conséquent des villes centres ou d'agglomération qui les desservent.

Les maires des sept villes ont demandé à rencontrer la ministre des Affaires municipales et des régions, madame Nathalie Normandeau pour qu'elle s'assure que le schéma d'aménagement et de développement de la CMM, de même que son plan stratégique de développement économique, soient développés dans un esprit de réciprocité et d'alliance stratégique avec les MRC et les agglomérations urbaines de recensement situées en périphérie.

L'initiative de Saint-Jean-sur-Richelieu a été saluée par le caucus des villes d'agglomération de l'Union des municipalités du Québec qui accepte de financer les études requises pour démontrer l'importance relative des sept villes et de leur zone d'influence respective.

L'étude de positionnement des villes d'agglomération en périphérie de la CMM a été confiée à la firme E & B Data, de Montréal, une firme de renommée nationale spécialisée dans la collecte et l'analyse de données statistiques.

Objectif 2

Revaloriser l'éducation dans tous les segments de la collectivité, encourager la réussite en plus grand nombre et favoriser l'arrimage entre les besoins des industries et l'offre de main-d'œuvre

La Commission scolaire des Hautes-Rivières et le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ont mis sur pied un comité de travail portant l'appellation de *Comité priorité éducation* dans le but avoué de trouver des moyens pour favoriser la persévérance scolaire et le passage du secondaire au collégial. Les deux organismes ont aussi convenu de faire la promotion d'une formation qualifiante sanctionnée par le DEP, le DEC technique ou le DEC préuniversitaire.

Devant le taux de passage relativement bas du 5^e secondaire au Cégep à Saint-Jean-sur-Richelieu, Ville et région, les membres du comité ont convenu de confier à une firme spécialisée, la firme Ipsos Descarie, le soin de faire une étude exploratoire sur la problématique de la persévérance scolaire et de l'accès au collégial dans le Haut-Richelieu. Aussi, trois sous-comités ont été mis sur pied pour suivre les dossiers de recrutement, de passage du secondaire au Cégep et de valorisation de l'éducation auprès des familles et des jeunes. Dans la même foulée, la Ville étudiera la possibilité d'offrir le transport en commun gratuitement aux élèves du Cégep et des Centres de formation professionnelle sur son territoire.

Le comité a convenu, depuis sa mise sur pied, de constituer un fonds de développement spécial pour couvrir les coûts des études requises et des campagnes de sensibilisation qui découleront des nouvelles stratégies pour contrer le décrochage scolaire et favoriser à la fois le passage du 5^e secondaire au Cégep et l'obtention d'une formation qualifiante sanctionnée. Le fonds de 125 000 \$ a été mis sur pied pour soutenir les actions du comité. Ce fonds est géré par la Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a accepté d'y investir une somme de 75 000 \$ sur cinq ans, alors que la Commission scolaire et le Cégep y contribuent chacun 25 000 \$, en plus d'enrichir leurs programmes respectifs de promotion et de recrutement.

Dans le cadre de ses travaux, le comité s'associe des partenaires dont Carrefour Jeunesse Emploi et la direction de l'école anglophone St.Johns elementary and secondary school. Cette dernière sera tout particulièrement sollicitée pour la desserte d'une clientèle anglophone en croissance due à l'accroissement des effectifs militaires à la Garnison Saint-Jean et au Campus Fort Saint-Jean.

Le comité a aussi accepté de collaborer avec la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu et Carrefour Jeunesse Emploi pour sensibiliser les employeurs à la nécessité d'encourager les jeunes à poursuivre des études et pour assurer l'arrimage entre les besoins des industries et l'offre de main-d'œuvre. D'autres intervenants du milieu seront associés au comité, au besoin. La Ville a aussi conclu une entente avec le Cégep pour partager et ouvrir au public la bibliothèque du Cégep, en dehors des heures de classe.

Objectif 3

Améliorer l'accessibilité et la pérennité des services médicaux et de santé physique de première ligne dans la région

L'objectif 3 était et demeure fort ambitieux en plus d'interpeller bon nombre d'intervenants à la fois dans le secteur public et dans le privé.

La responsabilité du suivi de ce troisième objectif avait été dévolue au nouveau Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville. Or, la fin des consultations de la planification stratégique et la production du GPS coïncidaient avec une fort importante réforme des structures des services de santé et des services sociaux dans la région, dont la fusion d'établissements.

La réforme est désormais chose du passé et les nouveaux acteurs sont en place.

La réforme, tout comme l'exercice de planification stratégique, auront permis d'identifier les enjeux fondamentaux de même que les forces et les faiblesses des services de santé et des services sociaux dans la région. Mais le nouvel organisme entend valider les éléments fondamentaux de son plan d'affaires issu d'une évaluation des besoins, par une vaste consultation qui s'échelonna d'octobre 2005 à mars 2006.

Cette consultation impliquera tous les intervenants du milieu de la santé et des services sociaux, autant privés que publics. La Ville, la Commission scolaire, le Cégep, les groupes communautaires, les cliniques privées, les syndicats d'employés, la Garnison Saint-Jean sont autant d'organismes qui seront invités à contribuer au diagnostic de l'état des services de santé et services sociaux de la région et à prendre part à un important colloque prévu pour avril ou mai 2006.

Cette vaste consultation viendra valider une fois pour toute l'objectif 3 du GPS et contribuera aussi à valider en grande partie l'objectif 6 qui consiste à *« poursuivre, développer et augmenter la concertation et la cohésion entre tous les partenaires régionaux »*.

D'ailleurs dans cette perspective, une opération visant à recruter de nouveaux médecins pour Saint-Jean-sur-Richelieu a été mise en place. L'opération « Grande séduction » menée de front par plusieurs partenaires régionaux a porté des fruits puisque deux nouveaux médecins travaillent maintenant dans nos cliniques, empêchant ainsi la fermeture de l'une d'elles.

Objectif 4

Revitaliser le centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu par l'optimisation de son image de marque en tant que cœur vivant et dynamique de la région

L'inauguration du nouveau parc de la rue Richelieu, en juin 2005, aura été un des principaux faits saillants des actions entreprises par la Ville pour revitaliser son centre-ville.

Rues Principales, de concert avec le Service des loisirs de la Ville, s'est chargé de l'animation de la nouvelle place publique et le Service de police de la Ville a assuré une présence active afin d'éviter autant que possible les attroupements indésirables.

Des gens de toutes les générations et de tous les milieux ont bénéficié de la place publique, dans un centre-ville déjà reconnu pour sa restauration et son « *night life* ».

Le centre-ville change d'allure et de plus en plus de propriétaires investissent dans la restauration de leur façade. Des efforts sont déployés pour améliorer le stationnement, en arrière-lot, avec accès à partir de la rue Champlain. La Ville s'implique avec les propriétaires.

La Ville et Rues Principales ont entamé des pourparlers avec les maraîchers pour redonner plus de vigueur à la Place du marché.

La Ville a contribué à la relocalisation de l'organisme Action Art Actuel au centre-ville, au 190 de la rue Richelieu, dans un édifice totalement rénové par le promoteur Georges Coulombe.

La Ville multiplie les rencontres avec Parcs Canada pour la mise en valeur du Canal de Chambly, avec sa voie navigable et son imposante piste cyclable. Il est important pour les deux parties d'amoindrir les effets du pont levée qui enjambe le canal sur la circulation locale empruntant le pont Marchand. D'ailleurs, les feux de circulation au centre-ville ont été réactivés, dans l'axe Saint-Jacques et Richelieu, pour accroître la fluidité de la circulation aux heures de pointe.

Pour la prochaine année et quelques années à venir, deux projets fort importants sont sur les tables à dessin. À savoir, le réaménagement de l'intersection Frontenac / Jacques-Cartier / Champlain / Richelieu à l'entrée sud du centre-ville (2006) et l'enfouissement des fils d'Hydro-Québec, de Bell ainsi que de Vidéotron dans la rue Richelieu. Dans les deux cas, des mandats ont été confiés à la firme Genivar.

Toujours dans le secteur centre-ville, la Ville et la SPEC uniront leurs efforts pour améliorer l'accueil au Cabarêt-Théâtre du Vieux-Saint-Jean, un endroit recherché pour la qualité de ses spectacles.

Objectif 5

Prolonger l'autoroute 35 jusqu'à la frontière américaine

La Chambre de Commerce du Haut-Richelieu a repris le leadership dans le dossier de l'autoroute 35 et, en étroite collaboration avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, coordonne les activités d'un comité formé de divers intervenants du milieu.

Des rencontres ont eu lieu avec des consultants et des hauts fonctionnaires du Ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le but de forcer le dépôt d'échéanciers précis pour la réalisation du projet de construction de l'autoroute 35 jusqu'à Saint-Armand. Les députés d'Iberville et de Saint-Jean, messieurs Jean Rioux et Jean-Pierre Paquin, ont été mis à contribution dans ce dossier.

À l'automne 2004 et au printemps 2005, le MTQ a consulté les municipalités et groupes d'intérêt concernés par le tracé, notamment l'Union des producteurs agricoles. Ces consultations ont permis d'identifier les points chauds ainsi que les tronçons qui ne semblent causer aucun problème.

De ces consultations et de l'identification des tronçons non problématiques est survenue une entente de plus de 100 millions de dollars entre les gouvernements fédéral et provincial pour la réalisation, à relativement court terme, d'un important tronçon de plus ou moins 20 kilomètres, entre Saint-Alexandre et Saint-Sébastien. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2006.

D'autre part, le MTQ et le ministère du Développement durable et de l'Environnement sont à préparer des consultations sur le tracé final de ladite autoroute avec le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE. Ces consultations devraient avoir lieu en début de l'année 2006.

L'autoroute 35, en plus d'être un outil de transport, s'avère un élément indispensable pour la mise en place d'un corridor de commerce et d'échanges entre Montréal et Boston, à travers cinq États de la Nouvelle-Angleterre. Or, pour qu'un corridor de commerce puisse être fonctionnel, en tenant compte des nouvelles normes de sécurité pour contrer le terrorisme (Homeland Security), une deuxième infrastructure entre en ligne de compte. Il s'agit du poste frontalier Saint-Armand-Highgate qui, à l'instar du poste de Lacolle, devra subir d'importantes modifications pour rendre les passages plus fluides. Il s'agit d'une nouvelle priorité pour la prochaine année.

En marge de la mise sur pied du corridor Montréal-Boston, la dernière année a été marquée par l'entrée en scène de la Fédération des Chambres de Commerce du Québec qui, depuis quelques années, fait la promotion des corridors de

commerce nord-sud, entre le Québec et les États-Unis, notamment le corridor Québec-New York.

Dans le but de témoigner de l'intérêt de la région à développer des liens d'affaires avec la Nouvelle-Angleterre, la Ville a participé à quelques activités de réseautage à Burlington, en collaboration avec le Conseil économique du Haut-Richelieu CLD, la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu et l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu.

À ce jour voici le scénario de réalisation des travaux élaboré sur la base de certaines hypothèses suivantes :

- Les travaux peuvent débuter au plus tôt sur un tronçon ne comportant pas d'acquisitions supplémentaires. Ainsi le ministère des Transports du Québec peut entreprendre la construction du segment 2 dès 2006 pour l'achever en 2009.
- Le segment 1, qui comporte un léger réajustement à la hauteur du ruisseau de la Barbotte, pourrait être commencé dès 2007 pour être achevé en 2009.

Segment 1

Échangeur Iberville / Échangeur Saint-Alexandre

11 km

étagement route 133

Étagement Grande Ligne

Coût 63M \$

Réalisation : 2007 à 2009

- Ainsi l'autoroute 35 pourrait être complétée dès 2009 entre Iberville et la route 133 à Saint-Sébastien, donnant ainsi des kilomètres additionnels d'autoroute aux usagers dès 2009.

Segment 2

Échangeur Saint-Alexandre / Échangeur Saint-Sébastien

12,7 km

Étagement Saint-Alexandre

Étagement route 133

Coûts 64 M \$

Réalisation : 2006 à 2009

- Un troisième segment (segment 4) pourrait être construit entre 2009 et 2010.

Segment 4

Frontière Canada – États-Unis

5 km

Étagement Saint-Armand Sud

Réaménagement du secteur douanier

Poste de contrôle et parc routier

Coûts 35M \$

Réalisation : 2009 et 2010

- Enfin un dernier segment (segment 3) pourrait être réalisé entre 2010 et 2011.

Segment 3

Échangeur Saint-Sébastien à Échangeur Saint-Armand Nord

9,1 km

Étagement route 202

Pont de la Rivière-aux-Brochets

Étagement Saint-Armand Nord

Coûts 70M \$

Réalisation : 2010 et 2011

- Le coût de construction du parachèvement de l'autoroute 35 est estimé à 250 M \$.

Du 14 au 16 novembre dernier, la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), tenait ses premières séances d'audiences à Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Sébastien pour présenter le projet et répondre aux questions des citoyens.

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera à Saint-Jean-sur-Richelieu le lundi 12 décembre et se poursuivra à Saint-Sébastien le 14 décembre, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale. La Direction générale de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu déposera d'ailleurs un court mémoire lors de cette consultation. Par la suite, la commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 14 mars 2006, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

Objectif 6

Poursuivre, développer et augmenter la concertation et la cohésion entre tous les partenaires régionaux

Au cours de la dernière année, des regroupements d'organismes qui partagent des causes et des enjeux communs, il y en a eu plusieurs et à plusieurs niveaux.

En plus du comité de suivi qui regroupe une vingtaine d'organismes et qui s'est réuni à quatre reprises au cours des 15 derniers mois, il y a eu la mise sur pied du comité image, du comité éducation, du comité de liaison permanent avec la Défense Nationale, du comité de l'autoroute 35 et le regroupement d'organismes à vocation communautaire autour de la Corporation de développement communautaire (CDC).

Bon nombre d'organismes se sont concertés autour de projets relativement précis dont la création d'un centre communautaire et la mise sur pied d'un Complexe jeunesse, deux projets distincts, bien qu'ils impliquent des acteurs communs.

Le Complexe jeunesse qui implique des membres de la CDC est piloté par le Dôme et la Table à toute jeunesse, qui comprend notamment des représentants des Maisons des jeunes du territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Des consultants ont déjà été mobilisés et travaillent sur un projet qui pourrait voir le jour dans l'édifice de la Palestre ou ailleurs dans le même secteur de la Ville.

L'idée de doter Saint-Jean-sur-Richelieu d'un complexe jeunesse vise à répondre aux besoins exprimés par les jeunes dans le cadre de l'atelier jeunesse de la planification stratégique. La table de concertation *À toute Jeunesse*, qui est composé d'une vingtaine d'organismes communautaire, constitue le principal promoteur de ce complexe, ils travaillent en collaboration avec le Service des loisirs et bibliothèques à élaborer ce projet d'envergure en mobilisant les jeunes et la communauté. Une consultante est associée à la démarche et le conseil municipal jeunes est également mis à contribution. Ce complexe jeunesse se veut donc un projet réalisé pour, par et avec des jeunes afin de voir à l'amélioration de leur qualité de vie. Il vise également à leur offrir un lieu de rassemblement multiservices et multiactivités, tout en mobilisant les partenaires afin qu'ils s'engagent dans des actions convergentes autour des jeunes.

La CDC, de concert notamment avec le Service des loisirs de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, a tenu plusieurs rencontres avec ses 45 organismes membres et quelques autres non-membres pour définir un projet de construction d'un Centre de services communautaires. Au cours de la prochaine année, les

organismes communautaires seront fortement interpellés dans la consultation du CSSS Haut-Richelieu-Rouville, en conformité avec l'objectif trois.

La concertation entre les organismes de la région qui dispensent des services communautaires a permis la réalisation d'un forum sur l'économie sociale et la mise sur pied d'un sous-comité sur la Loi 56 portant sur les services à dispenser aux personnes handicapées.

Lors de leurs discussions, les organismes à vocations communautaires ont établi le besoin de mettre sur pied une fondation destinée à maximiser leurs ressources financières tout en évitant la multiplication et le dédoublement inutile d'organismes à vocation identique ou très similaire.

La CDC a profité de la présence d'un stagiaire plus tôt cette année pour faire une étude sur l'apport économique des groupes communautaires dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'étude démontre que les groupes communautaires génèrent au-delà de 9 millions de dollars annuellement en argent neuf. Pour chaque dollar investi, 65 % est consacré aux ressources humaines et 35 % aux frais divers tels les frais de location, de paiement d'hypothèque et de papeterie. Les organismes communautaires de la région embauchent 332 personnes et mobilisent plus de 2 000 bénévoles.

Depuis un an, le Service des loisirs de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a travaillé avec ses partenaires et une firme de consultant pour doter la collectivité d'une politique familiale qui favorise l'épanouissement de la famille et la valorisation de valeurs sociales fondamentales.

La politique familiale tiendra compte des nouvelles réalités travail-famille et d'une analyse profonde et en continu des nouveaux besoins des familles contemporaines. La politique familiale fait appel aux notions de développement durable, de valorisation de l'éducation, de diminution de la criminalité, de promotion de l'activité physique. Elle implique la mise en place graduelle des infrastructures requises à l'atteinte de nouveaux objectifs : espaces verts, pistes cyclables, nouveaux circuits de transport en commun, etc.

Au cours de la dernière année, le Service des loisirs a consacré beaucoup d'effort pour se doter d'un plan directeur des parcs, espaces verts et pistes cyclables. Le plan comprend un diagnostic des présentes infrastructures et des stratégies d'amélioration de ces dites infrastructures pour répondre aux besoins changeants de la population, dans chacun des quartiers, et d'une affluence touristique en constante évolution, notamment en raison de la piste cyclable de la bande du canal de Chambly.

Sous-objectif 6

Initiatives particulières du monde agricole

Pour donner suite à l'étude et à l'analyse des enjeux spécifiques au monde agricole, un comité formé par des intervenants du milieu a déposé les pistes d'action suivantes :

- Organiser des journées portes ouvertes pour les nouveaux établissements agricoles.
Organismes impliqués : UPA, M.R.C., municipalités et CLD
- Quant aux enjeux d'assurer la pérennité des boisés existants ainsi que des terres humides et de promouvoir divers types de reboisement dans certains secteurs, la M.R.C. introduit dans son schéma d'aménagement une base réglementaire sur laquelle les municipalités pourront s'appuyer car ces enjeux relèvent des municipalités locales et de leur réglementation.
- Création d'une bourse pour la relève agricole de la M.R.C.
Organismes impliqués : Cégep, centre de recherche agricole, CLD et M.R.C.
- Création d'un prix agroalimentaire mettant en valeur un produit agricole régional.
Organismes impliqués : UPA, MAPAQ, M.R.C. et CLD
- Création d'un poste d'agent péri-urbain ayant une connaissance poussée de la problématique agricole en vue d'inciter à la transformation des produits locaux.
Organisme impliqué : CLD
- Création d'un circuit touristique impliquant des visites de produits agricoles ajoutés. (Ex : fromagerie, bleuetière, vignoble, verger, etc.)
Organisme impliqué : OTCHR
- Inclure à la programmation du festival de montgolfières un coin « Agrotourisme » où l'on servirait un repas composé de produits du terroir régional.
Organismes impliqués : OTCHR et l'International de montgolfières

Objectif 7

Promouvoir le développement durable en favorisant surtout une meilleure desserte de tous les secteurs en transport en commun et en stimulant la création de mesures concrètes pour sauvegarder les boisés et soutenir le reboisement en milieux agricoles et urbanisés. Le développement durable doit permettre une desserte adéquate et rentable en infrastructures des milieux urbanisés, tout en préservant l'intégralité de la zone verte

La notion de développement durable est présente dans quasi toutes les sphères d'activités et interpelle directement presque la totalité des intervenants. Le développement durable est un concept encore un peu abstrait et utilisé à toutes les sauces.

Heureusement, dans un effort ultime pour sauver la planète, corporations et organismes sentent le besoin de poser des gestes concrets notamment pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ou encore la pollution des sols et des cours d'eau.

En matière de réduction des gaz à effet de serre, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'instar de beaucoup d'autres villes au Québec, a fait l'acquisition d'un premier véhicule hybride et a entrepris une analyse de sa flotte de véhicules dans le but d'éliminer le plus possible les grosses cylindrées à la faveur des petites cylindrées, moins gourmandes.

La Ville emboîtera le pas à une démarche nationale pour sensibiliser ses chauffeurs et opérateurs aux effets néfastes et coûteux de laisser les moteurs rouler à vide en hiver pour garder les véhicules au chaud ou en été pour les garder au frais. Cette simple mesure se traduira par une réduction de coûts et une diminution des gaz à effet de serre.

En matière de gestion des matières résiduelles, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, de concert avec la firme locale Solinov et quelques producteurs agricoles locaux, a introduit un nouveau concept de valorisation des boues de l'usine d'épuration. Des 8 000 tonnes de boues produites annuellement, la Ville en recycle plus de 4 000 tonnes et espère, sous peu, pouvoir transformer la totalité de sa production.

La valorisation des boues consiste à les utiliser comme fertilisant organique et de les épandre sur des terres avoisinantes. Autrement, les dites boues doivent être éliminées à fort coût, dans des sites d'enfouissement ou des centres de valorisation ailleurs en province.

La Ville, Solinov et Compo Haut-Richelieu sont à élaborer des stratégies de récupération des matières organiques pour les transformer en compost plutôt que de les enfouir. Ce nouveau consortium s'attaquera d'abord aux feuilles puis étendra peu à peu la collecte au gazon et aux déchets de table.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, de concert avec le consultant local Transidev, une filiale de Dessau-Soprin, a entrepris une refonte de ses circuits de transport collectif dans le but de desservir l'ensemble de son territoire. De nouveaux circuits ont été introduits dans le secteur Iberville et un service de taxibus a été implanté dans les autres secteurs urbanisés et non desservis par le service régulier.

Pour permettre l'introduction de la notion de développement durable dans les nouveaux développements résidentiels, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a institué deux rencontres annuelles statutaires avec les promoteurs et constructeurs d'habitations. Ces rencontres permettent des échanges francs et constructifs sur les exigences de part et d'autre, notamment en matière de respect de l'environnement, tout particulièrement des milieux humides, des rives et des boisés. D'ailleurs, la Ville a mandaté une firme spécialisée (Dessau-Soprin) afin de préparer un inventaire préliminaire des milieux humides et une caractérisation des boisés dans la zone urbaine.

La Ville veut sensibiliser les promoteurs à l'importance de préserver les boisés de valeur tout en les incitant à reboiser les nouveaux quartiers.

La Ville a déjà exprimé son intention de se doter d'une politique environnementale qui rejoindra les préoccupations à la fois des écologistes, de la population en général et des promoteurs immobiliers. Cette politique environnementale facilitera la mise sur pied d'une table régionale permanente de concertation en développement durable, regroupant des groupes et individus aux intérêts parfois divergents.

Enfin, toujours dans le respect de la notion de développement durable, la Ville entreprendra des pourparlers avec plusieurs intervenants pour rationaliser le transport de marchandises et le camionnage sur son territoire, plus particulièrement dans les secteurs L'Acadie et Saint-Luc.

La circulation lourde engendrée par les deux importantes carrières, Bernier et Baillargeon, de même que celle engendrée par le milieu agricole et les voies de transit entre Montréal et les États-Unis, doit faire l'objet d'une réflexion approfondie. Des voies de contournement sont à prévoir à court et à moyen termes, dans le respect de l'intégralité des divers milieux, à la fois agricoles et urbanisés.

Sous-objectif 7

Plan de gestion des matières résiduelles

La M.R.C. du Haut-Richelieu, en collaboration avec Compo Haut-Richelieu, a soumis conformément aux obligations du plan de gestion des matières résiduelles pour le Haut-Richelieu un tableau des actions à venir. Il est à noter qu'un plan directeur de gestion des boues municipales et industrielles est également intégré audit plan.

Date d'implantation	Action	Durée
Janvier 2005	Application du règlement interdisant les matières recyclables aux ordures	Permanent
Février et mars 2005	Campagne de sensibilisation et d'information sur la collecte des résidus verts	Récurrent annuellement
Mars 2005	Adoption d'un règlement interdisant les résidus verts aux ordures	Permanent
Avril 2005	Collecte des résidus verts (sans la pelouse)	Permanent
Avril 2005	Campagne de sensibilisation sur la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD)	Récurrent annuellement
Octobre 2005	Campagne de sensibilisation sur la récupération des textiles	Récurrent annuellement
2006	Collecte sur appel des textiles (2 à 4 fois par année)	Récurrent annuellement
2007	Ajustement des contrats de collecte sélective (en relation avec les coûts du marché et l'augmentation des quantités récupérées)	Permanent
Janvier, février et mars 2007	Campagne de sensibilisation et séances de formation sur la collecte des résidus de table	Récurrent annuellement
Mars 2007	Adoption d'un règlement interdisant les résidus de table aux ordures	Permanent
Mai 2007	Collecte des résidus de table	Permanent

Objectif 8

***Mobiliser tous les acteurs économiques publics et privés,
pour mettre en place une stratégie concertée de prospection et de
développement des marchés,
de même que de rétention d'entreprises qui tient compte des
spécificités de la Ville et de la région,
de ses forces, ses faiblesses, ses menaces et ses opportunités.
Développer des stratégies qui tiennent compte des caractéristiques et
exigences de la nouvelle économie***

Le phénomène du **outsourcing** en faveur des pays asiatiques dont la Chine et la Corée de sud n'est pas étranger à la Ville et à la région de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Au cours des deux dernières années, des entreprises manufacturières de la région ont fermé leurs portes en raison d'un déplacement de production vers la Chine où les coûts de main-d'œuvre sont beaucoup plus bas qu'ici. En dépit de cette menace qui guette d'autres entreprises dont la production est à faible valeur ajoutée, les acteurs de la région dont le CLD et ses partenaires gouvernementaux multiplient les rencontres avec les dirigeants d'entreprises de la région pour connaître leurs besoins et les aider, dans la mesure du possible à améliorer leur production et à demeurer compétitifs.

De plus, le CLD et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, avec la collaboration d'Industrie Canada et de son programme PAIC, ont conçu de nouveaux outils de promotion et d'attraction d'investissements dans la région, tout particulièrement autour des trois principaux créneaux de développement qui caractérisent la région. Des efforts particuliers sont déployés pour mettre en valeur le corridor de commerce Montréal-Boston, tout en tirant profit du corridor Québec-New York. Foires, colloques et forums sont à l'ordre du jour, le long des couloirs I-87 et I-89.

Ces créneaux sont entre autres l'industrie militaire avec la Garnison Saint-Jean et le Campus Fort Saint-Jean ainsi qu'un important pendant industriel avec notamment la firme Oerlikon Contraves, un leader mondial en développement de nouveaux produits pour les forces armées.

Les deux autres créneaux sont la fabrication de matériel de transport terrestre et l'agroalimentaire. D'autres domaines sont aussi en évidence sans pour autant constituer des créneaux de développement, principalement dans les matériaux de construction, du bois, du plastique, de l'acier et de l'imprimerie. Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région est caractérisée par une activité industrielle très diversifiée et très dynamique, notamment au chapitre des exportations.

Dans le but de maintenir son offre de terrains industriels, la Ville est à finaliser une entente pour l'acquisition de plus ou moins 4 millions de pieds carrés pour l'agrandissement de son parc industriel du secteur Saint-Jean, à la limite du secteur Saint-Luc.

Depuis quelques mois, les intervenants économiques ont identifié une nouvelle faiblesse en matière de développement économique dans la Ville et la région, celle de la non-accessibilité, dans certains secteurs, d'Internet haute-vitesse et du peu d'intérêt de certains fournisseurs dont Bell et Vidéotron à y améliorer leur service respectif d'Internet haute-vitesse. Cette nouvelle préoccupation fera l'objet de la mise sur pied d'un comité spécial de travail au cours de l'année 2006.

Toujours en matière de développement économique, des efforts seront déployés par l'ensemble des partenaires pour positionner Saint-Jean-sur-Richelieu, la ville et la région, dans le domaine du commerce de détail face à l'émergence des **Life Style Center** et **Power Center** un peu partout sur le territoire du Grand Montréal, notamment à Brossard, à l'intersection des autoroutes 10 et 30.

Sous-objectif 8

Réflexions propres à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu comme gouvernement et fournisseur de services

À l'instar de ses partenaires en planification stratégique, la Ville comme administration s'est livrée à une importante réflexion sur ses capacités à livrer des services de qualité à sa population et à contribuer au maintien d'une bonne qualité de vie, un ingrédient indispensable non seulement à la prospection d'investissements, mais aussi à la rétention et à l'expansion des entreprises déjà en place.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est un gouvernement de mieux en mieux branché, grâce à sa Division-conseil communications et à son souci de maintenir un site Internet de plus en plus interactif, autant en français qu'en anglais. Pour rayonner sur le continent nord-américain et ailleurs dans le monde, le site de la Ville tout comme celui du CLD doit offrir des services et des informations autant en anglais qu'en français. L'espagnol est aussi une option à considérer.

À la police municipale, un service qui a connu beaucoup de succès au cours des dernières années à résoudre des problèmes reliés aux groupes de motards criminalisés, aux gangs de rues, à la prostitution juvénile et à la distribution de drogues, notamment dans les écoles, on mettra l'accent sur la prévention en travaillant en étroite collaboration avec les groupes communautaires et les maisons d'enseignement.

En matière de sécurité incendie, la Ville augmentera progressivement ses effectifs, dans ses trois casernes, de façon à mieux répondre aux exigences à la fois du schéma de couverture de risques et de la firme CGI qui vient de déposer son rapport d'évaluation des services de la Ville à répondre aux urgences en matière de protection incendie. La Ville aura à étudier des scénarios de desserte à l'extérieur de son territoire, en raison des exigences de plus en plus sévères issues du schéma de couverture de risques, tout particulièrement en matière de temps de réponse lors d'un incendie.

Le dernier rapport de la firme CGI se traduira par une amélioration de la cote d'assurances des propriétés individuelles dans plusieurs secteurs de la Ville, notamment à L'Acadie, Saint-Athanase et dans le secteur industriel, des deux côtés de la rivière.

En matière de gestion de ses infrastructures, la Ville est à se doter de nouveaux outils, à savoir des plans directeurs d'intervention sur ses importants réseaux d'aqueduc (production et distribution d'eau potable), d'égouts (sanitaires et pluviaux), de voirie, des parcs et espaces verts, d'éclairage, de bâtiments, etc.

Négligées dans le passé, les infrastructures de la Ville, comme celles de la plupart des villes canadiennes requièrent des investissements massifs pour les remettre à niveau.

Au chapitre des Travaux publics, forts d'une nouvelle convention de travail, ils consacreront la prochaine année à l'intégration réelle de l'ensemble leurs effectifs toujours dispersés dans trois garages quasi-indépendants sur son territoire. Cette opération devra tenir compte des besoins à long terme de la Ville.

Pour ce qui est des Ressources humaines, après l'intégration post-fusion viendront les défis de recrutement, de rétention et de formation d'une main-d'œuvre compétente. La Ville, qui emploie au-delà de 400 employés réguliers et tout près de 200 employés surnuméraires, n'échappera pas aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Au chapitre des finances, le défi de la diversification des sources de revenus est le même à Saint-Jean-sur-Richelieu qu'ailleurs au pays. Déjà, depuis un an, la Ville bénéficie d'une ristourne de plus ou moins 800 000 \$ de la TPS et bénéficiera à court terme d'une ristourne, qui variera de 2,5 à 5 millions de dollars par année, de la taxe sur l'essence. Ces nouvelles entrées d'argent seront consacrées essentiellement à la réfection des infrastructures.

En matière d'aménagement et de développement, l'harmonisation des plans d'urbanisme, de lotissement et autres sera enfin officiellement complétée et mise en application en début d'année 2006. Cette harmonisation éliminera d'importantes disparités qui existaient d'un secteur à l'autre, à l'intérieur de la nouvelle ville fusionnée depuis 2001.

L'harmonisation de la réglementation permettra à la Ville de mieux gérer la demande sans cesse croissante de nouveaux développements résidentiels, partout sur son territoire. En trois ans, de 2003 à 2005, au-delà de 3 000 nouveaux logements auront été construits à Saint-Jean-sur-Richelieu, soit un accroissement de population de l'ordre de 7 500 personnes, à plus ou moins 2,5 personnes par logement.

Les notions de développement durable seront omniprésentes dans les nouvelles politiques de gestion et de développement de la Ville. Autant en loisirs, avec la mise en application de la politique familiale, qu'aux Travaux publics en gestion de la flotte de véhicules, qu'en développement résidentiel avec une analyse des milieux humides et des boisés. La Ville favorisera un développement intégré de son territoire en tenant compte de préoccupations multiples d'individus et de groupes aux intérêts parfois divergents.

Les consultations déjà amorcées avec les promoteurs, les constructeurs ainsi qu'avec les industriels et les commerçants seront intensifiées, voire même raffinées au cours des prochaines années.

Conclusion

Saint-Jean-sur-Richelieu, Ville et région connaît un essor fantastique et les principaux acteurs de ce développement travaillent de plus en plus en très étroite collaboration. La concertation n'est pas toujours facile en raison des ambitions légitimes de chacun, mais elle est possible.

Michel Merleau
Directeur général
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 357-2383
m.merleau@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca
